



22 Juin 2021

SE RENFORCER ET FAIRE CONVERGER les luttes pour gagner !

Les 11 et 18 juin seront de nouvelles journées de négociation sur la rémunération entre le patronat de la métallurgie et les 4 organisations syndicales représentatives (CGT, CFDT, CGC, FO). Si nous avons réussi à faire reculer les prétentions de l'UIMM sur la prime d'ancienneté, c'est en partie grâce à la mobilisation des salariés lors de nos dernières journées d'actions ; cependant rien n'est acquis et les ambitions patronales restent les mêmes.

La CGT a décidé d'une journée nationale d'actions interprofessionnelle, le 22 juin prochain, qui doit permettre la convergence de toutes les luttes professionnelles. Dans la métallurgie, les actions revendicatives se multiplient avec la mobilisation des salariés pour défendre leur emploi ou encore pour obtenir des augmentations de salaires, comme c'est le cas dans les Fonderies, l'Automobile, l'Aéronautique, la Sidérurgie...

Les négociations avec l'UIMM portent sur tous les droits des salariés contenus dans les conventions collectives territoriales... Nos actions n'ont eu de cesse de revendiquer une Convention Collective Nationale de haut niveau et de faire reculer les prétentions de l'UIMM tant au niveau national que local lors de plusieurs temps forts de grèves et de manifestations.

Faire du 22 juin une expression forte des métallos !

Partout dans nos entreprises, saisissons-nous de la journée nationale interprofessionnelle d'actions, le 22 Juin, à l'appel de la CGT et ses organisations locales et professionnelles. Il est temps de faire grandir le rapport de forces pour se saisir des problématiques nationales et ainsi rassembler tous les salariés du public comme du privé, les retraités, les étudiants et lycéens, et ceux de notre branche pour défendre nos acquis, nos emplois et construire l'avenir !

Ensemble plus forts, syndiquez-vous !

Quand une dégradation générale des conditions de vie et de travail frappe toutes les catégories de salariés, quand la crise sert d'alibi pour écraser l'emploi et les salaires, des questions viennent : *que peut-on faire ? Y a-t-il des solutions ?*

A la CGT, nous disons OUI, il y a quelque chose à faire, des solutions peuvent être mises en œuvre pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail et les retraites... !

22 juin

journée nationale
d'actions
interprofessionnelle

11 et
18 juin
organiser
des assemblées,
des distributions
de tracts

La condition est d'avoir une force solidaire, puissante, rassembleuse, capable d'unir les salariés sur leurs revendications.

Cette force peut exister partout si les salariés s'en donnent les moyens : c'est le syndicat, dont le rôle est de permettre aux salariés de se faire entendre collectivement.

Les luttes gagnantes ne sont pas le fruit du hasard !

A Gaggenau à Lipsheim (67)

« Pour la 1ère fois, la CGT a organisé une assemblée du syndicat pour réfléchir avec les syndiqués et les sympathisants de la préparation des NAO, des négociations sur la Convention Collective et l'organisation d'une campagne de syndicalisation. A l'issue de cette rencontre qui a réuni une cinquantaine de personnes, ils ont organisé des actions dans l'entreprise avec des résultats positifs : les 3/4 des salariés ont signé la pétition sur la Convention Collective soit 150 signatures ; 40 salariés ont adhéré à la CGT et ensemble, ils ont arraché une augmentation générale de 75 euros ».

A la Fonderie de la SAM dans l'Aveyron

« Après 23 jours d'occupation de leur usine, 24h/24h, les salariés, soutenus par la population, ont obtenu des engagements de Renault avec le maintien de 250 emplois au travers d'un projet de reprise par un potentiel repreneur en maintenant les services indispensables tels que le bureau d'étude, la maintenance, la maintenance outillage... Pour autant, la vigilance reste de mise.»

Le nombre de syndiqués, la qualité de vie syndicale et la détermination influent très favorablement sur le rapport de forces !

Quand le syndicat est largement investi par les salariés, l'action permet de faire vivre une démocratie réelle qui donne la parole à chacun et le pouvoir de décider à tous. Des salariés qui se parlent, se rencontrent, mettent en commun leur intelligence et leurs besoins pour faire valoir leur droit de vivre de leur travail, c'est agir pour le progrès social !

Cette force a besoin de vous pour exister et se développer au quotidien, pour faire vivre d'autres rapports humains de solidarité et de coopérations dans le travail comme dans la vie. Cette force, qui a le social comme drapeau, a le pouvoir de gagner un quotidien plus sûr et porteur d'avenir.

Plus que jamais, l'engagement et la mobilisation des salariés de la métallurgie sont nécessaires.

La FTM-CGT appelle ses syndicats et les salariés de la Métallurgie à :

- Organiser, dans leurs entreprises, les 11 et 18 juin prochains des assemblées, des distributions de tracts pour définir leurs revendications.
- Signer massivement la pétition fédérale (C)
- Participer massivement à la journée d'actions du 22 juin, de grève et de manifestations, prévue dans les départements.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je souhaite prendre contact me syndiquer

Nom Prénom

Adresse

Tél. Entreprise email

A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise ou à envoyer à la FTM-CGT - Espace Vie syndicale, Case 433, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil cedex | Fax : 01.55.82.86.53, mail : vie.syndicale@ftm-cgt.fr